



## Les gangs et les réseaux sociaux

### BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

Les membres de gangs se servent habituellement des sites de réseautage social individuellement pour promouvoir la culture de gang ou faire rayonner leur réputation. Ils ne s'en servent pas pour organiser des actes criminels ou recruter des membres. La surveillance des sites de réseautage social est toutefois utile pour les activités d'application de la loi visant les gangs.

On entend de plus en plus souvent dans le milieu des médias et de l'application de la loi que les gangs de rue et les organisations criminelles ont recours à des sites de réseautage social sur Internet pour diverses raisons, par exemple, pour rehausser leur image, mettre en valeur leurs exploits et même recruter d'éventuels membres. Ce phénomène est parfois appelé « cyberbanging ».

Le rapport a pour principal objet d'explorer comment les médias sociaux peuvent nous aider à comprendre le fonctionnement et les activités des groupes criminels, la gravité des menaces actuelles et futures que représente l'usage des nouvelles technologies de communication par ces groupes, et comment ils peuvent offrir une gamme d'options raisonnables pour lutter contre ce problème. Cette étude s'intéresse à la façon dont les groupes criminels comme les gangs de rue ou les organisations criminelles ont utilisé Internet et ses différentes ressources pour faciliter la mise à exécution de leurs activités illicites, se mettre en valeur et éventuellement recruter des membres.

La partie empirique de la recherche a été exécutée au moyen d'une recherche par mots-clés. La recherche a été limitée aux utilisateurs actifs sur les trois principaux sites de réseautage social : Facebook, MySpace et Twitter. Ce sont sur ces sites qu'on a initialement détecté un problème potentiel de cyberbanging. De plus, des sondages ont démontré que ce sont les trois sites les plus populaires.

Les résultats montrent que les gangs de rue ne sont pas susceptibles de recruter leurs membres par l'entremise des sites de réseautage social. On tient souvent pour acquis que les gangs de rue constituent un groupe cohésif, mais les recherches traitant de cette question en sont venues à des conclusions différentes. La culture et l'organisation des gangs de rue sont, à bien des égards, un phénomène à part entière, une constatation qui cadre directement avec les études récentes sur Internet qui le considèrent comme une structure caractérisée par une mécanique d'unités réseautées. Tout comme dans le monde réel, le cyberbanging semble essentiellement reposer sur des profils individuels plutôt que sur l'identité collective du gang. Ce lien théorique entre le milieu des gangs de rue cloisonné et la présence des membres de gangs de rue dans les sites de réseautage social nous aide à comprendre pourquoi il est peu probable que ces sites servent à des fins de recrutement, même dans un contexte où les personnes diffusent ouvertement leur image et leurs exploits auprès d'un nombre croissant d'internautes.

La présence des gangs sur les sites de réseautage social sert essentiellement à faire la promotion de la culture générale des gangs ou de la culture de la rue par l'entremise de vitrines individuelles. Dans la plupart des cas, les sites sont conçus et gérés par des membres et des collaborateurs qui mettent en valeur leur allégeance à des groupes réputés comme les MS-13, les Crips, les Bloods, ou les Latin Kings. Ces gangs sont les plus visibles dans les sites de réseautage social surveillés. Il y a quelques exceptions, comme les Hells Angels, qui sont très visibles dans le cyberspace sous forme de chapitres ou de groupes et non à titre d'individus. Contrairement à la majorité des groupes de gangs de rue surveillés pour les besoins de l'étude, les Hells Angels ne font pas

étalage de leurs exploits criminels ou violents. Au contraire, ils étaient plus susceptibles de diffuser les aspects non criminels du groupe et les problèmes auxquels ils font face pour ce qu'ils estiment être une application exagérée de la loi.

En ce qui a trait aux visiteurs de ces sites, rien ne montre qu'ils sont manipulés ou trompés aux fins de recrutement. Ils démontrent toutefois une certaine curiosité à l'égard de ces groupes et, dans le cas de ceux qui partagent leurs commentaires et opinions, les signes de soutien sont apparents. Si ce n'est que de quelques sites de MySpace, les gangs de rue ne déploient aucun effort proactif pour inciter des personnes à devenir membre de leur gang. Néanmoins, les sites de réseautage social offrent un nouveau canal pour les personnes qui partagent les valeurs sous-jacentes au mode de vie des gangs de rue ou qui sont sensibles à celles-ci et qui désirent se rassembler et renforcer leur engagement à une sous-culture criminogène.

Selon l'étude, bien qu'il soit peu probable que les gangs se servent des sites de réseautage social pour procéder à du recrutement proactif, l'émergence de ces sites remplit deux fonctions qui auront une incidence sur les groupes de criminels.

Tout d'abord, il est allégué depuis un certain temps qu'un des principaux obstacles à l'expansion des groupes et organisations de criminels est l'incapacité des participants de diffuser leurs activités et réalisations. Par tradition, les délinquants comptent sur la communication par bouche à oreille ou par l'attention que leur consacrent les médias pour des crimes qu'ils ont ou non commis pour faire mousser leur réputation et ainsi accroître leur efficacité criminelle et le recrutement indirect de membres.

Ensuite, il est important que nous reconnaissons les interactions entre les membres des gangs de rue et les nombreux visiteurs de leurs sites de réseautage social comme une nouvelle forme de convergence. Cependant, contrairement aux endroits où les personnes se rassemblent pour interagir physiquement et coopter, les canaux sur le Web, bien qu'ils prétendent à la présence d'« amis », font néanmoins converger des personnes qui demeurent distantes physiquement

les uns des autres.

À bien des égards, les sites de réseautage social tiennent davantage de sources de renseignement utiles pour les organismes d'application de la loi que de mécanismes efficaces pour promouvoir la culture des gangs et attirer de nouveaux membres. Les organismes d'application de la loi ont exercé une surveillance étroite de l'émergence des gangs de rue dans les sites de réseautage social au cours des dernières années. Ils s'en sont aussi remis aux sites de réseautage social pour promouvoir leurs efforts, encourager l'aide pendant les enquêtes et diffuser leurs valeurs à un plus vaste public.

Morselli, Carlo. *L'utilisation des sites de réseautage social à des fins criminelles : Étude et analyse du phénomène de « cyberbanging »*, Ottawa, Sécurité publique Canada, 2010.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche en matière de crime organisé au sein de Sécurité publique Canada, veuillez communiquer avec l'Unité de recherche sur le crime organisé à l'adresse [ocr-rcoc@ps-sp.gc.ca](mailto:ocr-rcoc@ps-sp.gc.ca).

*Les résumés de recherche sur le crime organisé sont rédigés pour Sécurité publique Canada et le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC). Le CNC et ses comités régionaux et provinciaux de coordination travaillent à différents niveaux en misant sur un but commun : établir des liens entre les organismes d'application de la loi et les décideurs du secteur public afin de lutter contre le crime organisé. Les résumés de recherche sur le crime organisé appuient les objectifs de recherche du CNC en faisant ressortir des renseignements fondés sur la recherche qui sont pertinents pour l'élaboration de politiques ou d'opérations. Les opinions exprimées dans le présent résumé sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada ou du Comité national de coordination sur le crime organisé.*